

## Objectifs

- Questionner l'utilisation de l'alimentation intuitive avec les patients
- Déterminer des pistes d'amélioration dans ses pratiques
- Mettre en pratique des séquences éducatives élaborées lors de la formation

## Programme

### RAPPELS SUR L'ALIMENTATION INTUITIVE

- Les différents principes de l'alimentation intuitive et leur utilisation en consultation diététique
- Outils existants et utilisation
- Mise à disposition d'une base documentaire

Remarque : il sera souhaitable que chaque participant apporte un cas de patient suivi grâce aux principes de l'alimentation intuitive pour servir le temps de réflexion et de partage sur les retours d'expérience

### APPROFONDISSEMENT

- Retour d'expérience des participants à partir de cas concrets rencontrés dans leur pratique : difficultés rencontrées, avancées et ressenties des professionnels de santé et des patients.
- Analyse des pratiques avec élaboration collégiale de pistes d'amélioration
- Mise en pratique avec conception et entraînement de :
  - Séquence éducative individuelle
  - Séquence éducative collective en lien avec les problématiques des participants

## Prérequis

Avoir suivi la formation de niveau 1

## Public cible

Diététiciens-nutritionnistes, professionnels de santé

## Intervenant

Diététicienne nutritionniste

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité	Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires...) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.	<b>1 jour soit 7 heures</b>
		<b>Dates</b> <b>Le 1<sup>er</sup> avril 2021</b> <b>Le 08 décembre 2021</b>
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
<b>SSHA - ISA</b> <b>16A, rue de l'Estrapade</b> <b>75005 PARIS</b>  Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : <a href="http://www.ssha.asso.fr">www.ssha.asso.fr</a>	– Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité	<b>560 € H.T.</b> T.V.A. : en sus
<b>Intra possible : nous consulter</b>		<b>Accessibilité aux personnes handicapées</b>  SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur